

On doit éviter de donner la paille de sarrasin aux bêtes à laine, même comme litière, attendu qu'elle leur cause fréquemment une maladie qui se manifeste par une enflure subite de toutes les parties de la tête.

**SEMER LE FROMENT** (*triticum hibernum*).—C'est ordinairement pendant le mois de septembre que l'on commence les semailles du froment : et quelques fois plus tard. Il arrive, dans certaines années, que les semailles tardives réussissent mieux que les autres ; mais cela est fort rare, et, en général, les premières semailles sont les plus productives. On ne peut excepter de cette règle que les terrains très-riches dans lesquels les semailles tardives ont plus de chances de succès que dans les sols médiocres ; mais dans ces derniers, on doit faire d'avance toutes ses dispositions pour que le terrain soit prêt de bonne heure à recevoir la semaille, et pour que l'opération marche lestement pendant que le temps est au beau.

Le froment exige un sol qui ait un peu de consistance : sa réussite est plus assurée et son produit plus considérable dans les terres argileuses ; cependant il y a peu de sols qu'on ne puisse rendre propres à sa culture, en y cultivant auparavant, pendant plusieurs années, des prairies artificielles, qui, par l'humus qu'elle laissent dans le terrain, lui donnent un certain degré de consistance.

Dans l'ancien système de culture, c'est toujours sur la jachère qu'on sème le blé, et après trois labours au moins ; dans les terres fortes et argileuses, on ne peut, sans négligence, se dispenser de donner à la jachère ce nombre de labours, dont on peut toutefois remplacer un par le travail du scarificateur, de l'extirpateur ou de la rite. Depuis qu'on a admis dans la grande culture une plus grande variété de récoltes, on a trouvé que, dans beaucoup de cas, il est plus économique de semer le blé, soit sur le trèfle rompu et sur un seul labour, soit après une récolte de féveroles sarclées, qui n'exige aussi qu'un labour, soit après du maïs, du sarrasin, etc. Lorsqu'on sème sur un trèfle, il est entendu que le trèfle n'était pas infesté de chiendent ou d'autres plantes à racines vivaces. C'est pour cela que, dans un bon système de culture, le trèfle ne doit subsister qu'un an, car, à la seconde année, ordinairement le trèfle s'éclaircit, et le chiendent ou les autres plantes à racines vivaces s'emparent du terrain.

On obtient de beau blé après des pommes de terre ou des betteraves, pourvu que la récolte ait pu être enlevée de bonne heure, et l'infériorité que l'on a souvent remarquée dans la récolte de blé placée ainsi, vient du retard qu'éprouve ordinairement la semaille après les récoltes de racines.

Dans ces systèmes de cultures, le terrain n'est pas fumé immédiatement pour le blé ; mais lorsqu'il succède à des féveroles, des vesces, des pommes de terre, etc., le sol doit avoir été fumé pour ces récoltes. Si le trèfle a été semé dans une céréale succédant immédiatement à une récolte sarclée et fumée, on peut presque toujours être assuré d'une belle récolte de blé. Dans ces deux cas, on a rarement à craindre un excès de richesse dans le sol, qui donne au blé une disposition à verser ; mais, lorsqu'on sème sur une jachère fumée, il y aurait beaucoup d'inconvénient à donner une trop grande quantité de fumier ; l'excès en ce genre peut être aussi nuisible que le défaut contraire.